

DEPARTEMENT
DU CHER

SEANCE DU 20 octobre 2022

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 09
Votants : 11**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, William TAILLANDIERDate de la convocation :
14 octobre 2022**Excusés avec pouvoir :** Mme Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Mme Christelle JOIE, Mme Katia DUSSAPIN pouvoir à M. Jean-Michel CAREL.Date d'affichage :
14 octobre 2022**Excusé sans pouvoir :** M. Julien JOURDAINE et M. Stéphane PETIT**Secrétaire de séance :** Mme Cathy BATISTE**DELIBERATION N° 2022-56****OBJET :** Rapport sur le prix et la qualité des services Eau et Anc année 2021

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L.2224-5 relatif à l'établissement et à la présentation à l'assemblée délibérante du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers, et les articles D.2224-1 à D.2224-5 ;

VU le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du service de l'eau potable et de l'assainissement ;

VU l'article 129 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 et le Décret n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 relatif aux modalités de transmission du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement,

VU le décret n° 2007-675 du 2 mai 2017 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité du Service Public de l'Eau Potable et de l'Assainissement,

VU le transfert des compétences « Eau potable », « Eau en régie » et « Assainissement Non Collectif » par la commune au Syndicat Mixte Eau et Assainissement Non collectif Châteauneuf sur Cher- Lapan

VU les délibérations du Comité Syndicat Mixte Eau et Assainissement Non collectif Châteauneuf sur Cher- Lapan du 27 et 29 septembre 2022,

Considérant que le rapport doit être présenté en Conseil Municipal avant le 31 décembre 2022,

Après présentation des rapports, le Conseil Municipal de Vallenay, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, **PREND ACTE** de la transmission des rapports annuels sur le prix et la qualité du service Eau potable, Eau en Régie et assainissement non collectif du Syndicat Mixte Eau et Assainissement Non collectif Châteauneuf sur Cher- Lapan pour l'année 2021.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 20 octobre 2022

Le secrétaire de séance
Cathy BATISTE

Le Maire,
Marina DUPUY

